Greffe du tribunal de commerce d'Evry

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 28/09/2010

Numéro de dépôt : 10899

Type d'acte : Ordonnance
Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes

Déposant :

Nom/dénomination : ABCD INTERNATIONAL

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 391 778 883

N° gestion : 2001 B 01990

Copie certifiée conforme
/ 25/06/2019 16:01:56
N° de dépôt - 10899 / 391778883

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY
Le 28 09 10
Numéro : 10 869

01 B 1090

DEPOSE LE
08 SEP 2010
AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY
10 0 466

ABCD INTERNATIONAL
SOCIETE ANONYME A CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 415.545 EUROS
SIEGE SOCIAL 4-6 RUE DES CARRIERS

ZAC DU CENTRE VILLE - SECTEUR DU MOULIN - 91350 GRIGNY

RCS EVRY B 391 778 883

REQUETE
A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Je soussignée Madame MAMANE, Présidente du Conseil d'Administration demeurant 8 rue de l'Industrie 77173 CHEVRY COSSIGNY, agissant en qualité de Présidente du Conseil d'Administration de la société ABCD INTERNATIONAL, Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 415.545 Euros, dont le siège social est situé 4-6 rue des Carriers 91350 GRIGNY immatriculée au registre du commerce sous le numéro B 391 778 883 RCS EVRY

A l'honneur de vous exposer que ladite société ayant clôturé le 31 décembre 2009 les comptes de son dernier exercice social, doit conformément à l'article L.225-100 du Code de commerce, réunir son Assemblée Générale Ordinaire annuelle au plus tard le 30 juin 2010.

Cependant le Commissaire aux Comptes, en raison de l'attente de certains éléments ayant un impact sur les comptes, ne pourra établir ses rapports dans les délais, pour qu'ils puissent être soumis à l'Assemblée Générale dans les délais.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société, que je représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de 2 mois lui permettant d'organiser dans les conditions légales l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2009.

Fait à GRIGNY
Le 02 Septembre 2010

Madame Annie MAMANE
Présidente du Conseil d'Administration

Copie certifiée conforme
/ 25/06/2019 16:01:56
N° de dépôt - 10899 / 391778883

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

ORDONNANCE

Nous, Micheline FARGEIX, Président du Tribunal de Commerce d'Evry,

Assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu les articles L.225-100 et R.225-64 du code de commerce,

Prorogeons jusqu'au 02.11.2010

le délai de réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 12.2009 de la société dénommée

SA ABCD INTERNATIONAL

dont le siège est

4-6 Rue Des Carriers Zac Du Centre Ville Secteur Du Moulin
91350 GRIGNY

Disons que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce Tribunal.

Evry, le 27 SEP 2010

Le Greffier

Le Président,

Copie certifiée conforme
/ 25/06/2019 16:01:56
N° de dépôt - 10899 / 391778883